

Registre aux délibérations du conseil communal de Beaufort

Séance publique du 17 février 2016

Date de l'annonce publique de la séance: 11 février 2016

Date de la convocation des conseillers: 11 février 2016

Présents: M. Camille Hoffmann, bourgmestre, président ;
Mme Lily Scholtes et M. Emile Wies, échevins ;
Mme Andreza Saguessuga Nene, M. Romain Thielen,
M. Jean-Paul Stirn, Mme Cindy Pereira, M. Jean-Paul Post, conseillers ;
M. Georges Rischette, secrétaire communal.

Absents: ./.

No: 4

Réf.: GR/2016-009

Objet: Règlement-taxe concernant les cimetières et les inhumations

Le Conseil Communal,

Revu sa délibération du 17 novembre 2006, approuvée par arrêté grand-ducal le 20 février 2007, concernant les taxes et tarifs rémunérateurs aux cimetières communaux ;

Revu sa délibération du 26 novembre 2007, approuvée par Monsieur le Ministre de l'Intérieur et de l'Aménagement du Territoire le 13 décembre 2007, référence 4.0042, concernant les tarifs à percevoir sur la confection des fosses aux cimetières ;

Attendu que l'impact financier sur le budget est difficile à estimer car l'on ne peut guère prévoir le nombre d'enterrements ou de demandes de concessions introduites au courant d'une année ;

Vu les articles 99 et 107 de la Constitution ;

Vu la loi communale modifiée du 13 décembre 1988 ;

Vu le règlement communal sur les cimetières du 17 février 2016 ;

Après avoir délibéré conformément à la loi et sur proposition du collèges des bourgmestre et échevins ;

A l'unanimité,

Décide de fixer les taxes et tarifs concernant les cimetières et les inhumations comme suit :

Concession funéraire pour une durée de 30 ans	100,00€	m ²
Concession d'une case de columbarium pour le dépôt de 4 urnes pour une durée de 30 ans	2.000,00€	
Utilisation de la morgue à Beaufort	50,00€	
Confection d'une fosse standard (inhumation)	650,00€	
Confection d'une fosse à double profondeur (inhumation)	800,00€	
Dépôt d'une urne dans une concession, sur un caveau, au columbarium	200,00€	
Inhumation dans un caveau	200,00€	
Transcription d'une concession	50,00€	

Prie l'autorité supérieure de bien vouloir approuver la présente décision

Ainsi décidé en séance, date qu'en tête.
(suivent les signatures)